

Appel à candidature

CDD – Juriste attaché à la Cellule d’écoute et d’accompagnement « harcèlement » du Pôle académique hainuyer.

Le Pôle hainuyer engage **un juriste** à **mi-temps** du **01/10/25 au 31/08/26**.

Contexte

Par décision gouvernementale, chaque Pôle académique met en place une **Cellule d’écoute et d’accompagnement**, dans le cadre de **la lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations dans l’enseignement supérieur**.

Externe aux institutions, cette cellule proposera un soutien juridique et psychologique aux étudiants du Pôle académique hainuyer. Elle développera également des politiques de lutte contre le harcèlement, les discriminations ou les violences sexistes ou sexuelles, en collaboration avec les services concernés des institutions d’enseignement supérieur partenaires au sein du Pôle.

Missions et tâches

- Prendre en charge, sur un plan juridique, les victimes, les témoins, les tiers, les personnes mises en cause et les auteurs présumés ;
- Assurer l’accueil et l’écoute ;
- Informer sur le cadre légal et institutionnel ;
- Réorienter vers des services adéquats ;
- Participer à la mise en réseau et au partage des bonnes pratiques ;
- Préparer et participer aux réunions du GT rassemblant les représentants des services concernés des institutions ;
- Collaborer à la prévention et à la sensibilisation ;
- Assurer le soutien des services concernés dans les institutions d’enseignement supérieur ;
- Assurer sa formation continue ;
- Effectuer un rapportage des situations rencontrées et conduire le processus global d’évaluation de l’ensemble du dispositif ;
- Assurer la présentation du dispositif devant les organes de décision du Pôle, dans d’éventuels colloques, rencontres, etc.

Limites aux missions

Cette structure de soutien ne peut mener des enquêtes judiciaires ou juger de la véracité des faits, car ces aspects relèvent des autorités policières ou judiciaires.

Par ailleurs, elle n’intervient pas dans les décisions portant sur les sanctions éventuelles, car celles-ci relèvent, le cas échéant, des autorités académiques et/ou du pouvoir organisateur de l’institution concernée.

Compétences requises

- Connaissance des rôles et responsabilités de son action
- Connaissance de l'institution, de ses acteurs et du milieu étudiantin
- Connaissances législatives : afin d'informer et d'orienter correctement les étudiants, une maîtrise du cadre légal et institutionnel applicable est essentielle, tant au niveau interne (RGE, ROI, chartes, etc.) qu'externe (législations européennes, nationales et communautaires).
- Compréhension des enjeux E.D.I. (égalité, diversité, inclusion) : être formé aux enjeux liés à l'égalité, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'aux rapports de domination et aux dimensions de genre
- Connaissance des dispositifs existants
- Capacité à constituer des dossiers
- Compétences relationnelles et sociales
- Intégrité, neutralité et discrétion
- Écoute active et empathie
- Assertivité
- Capacité à respecter le bien-être et le rythme de l'étudiant
- Résistance au stress et capacité d'adaptation
- Gestion de conflits et compétences communicationnelles
- Capacités d'analyse et posture réflexive

Compétences techniques

- Connaissance du paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Maîtrise des outils bureautiques courants

Compétences génériques

- Capacité d'autonomie et d'initiative dans le travail
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à organiser son travail de manière à atteindre ses objectifs et à respecter des délais
- Capacité à innover et approche constructive
- Capacité à conceptualiser
- Agir de manière orientée service et recherche de solutions
- Communication orale aisée en français

Critères de recevabilité

Disposer d'un **Master en Droit**.

Atouts

- Expérience pratique en droit pénal, droit des victimes, particulièrement dans des cas impliquant des situations de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles, ou de discriminations.
- Connaissance des mécanismes juridiques de traitement des plaintes et de la gestion des situations de violence dans des contextes institutionnels.

Conditions d'engagement et avantages

- Contrat à mi-temps à durée déterminée, du 01/10/25 au 31/08/26
- Expérience valorisable
- Salaire (sans reconnaissance d'expérience) : 1.886,5 euros brut mensuel indexé. Grade d'entrée : attaché.e
- Régime de vacances annuelles de 13,5 jours minimum (calcul pour un mi-temps, selon les prestations de l'année antérieure) et congés extra-légaux
- Remboursement complet de trajets domicile/lieu de travail effectués en transport en commun et remboursement forfaitaire des déplacements effectués à vélo
- Remboursement des frais de déplacement occasionnés par le travail
- Places de parking partagées pour l'équipe du Pôle
- Lieu de travail principal : Mons

Candidatures

- Dépôt des candidatures : pour le **18 septembre 2025**
- Adresse pour le dépôt de la candidature : delphine.latinis@polehainuyer.be

Informations pratiques

- **Sélection** : une première sélection s'effectuera sur base à **minima d'un CV et d'une lettre de motivation faisant clairement apparaître les compétences et les expériences du candidat**. Les candidats retenus seront auditionnés. Selon le nombre de candidatures reçues, une étape intermédiaire de sélection pourrait être imposée (examen écrit).
- **Personne de contact** : Delphine LATINIS – Équipe de coordination - delphine.latinis@polehainuyer.be